

**Conseil municipal | Séance du 24 mars 2022**

## **Extrait du registre des délibérations**

**Vœu n°2022-03-24-2 | Vœu concernant l'aide aux collectivités territoriales face à l'inflation des matières premières  
Sur le rapport de Monsieur Moise Joachim**

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 24

Date de convocation : 18 mars 2022

L'An deux mille vingt-deux, le 24 mars, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moise, Maire.

### **Etaient présents :**

Monsieur Joachim Moise, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Monsieur Edouard Bénard, Madame Murielle Renaux, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Monsieur Johan Quéruel, Madame Alia Cheikh, Monsieur Serge Gouet.

### **Etaient excusés avec pouvoir :**

Madame Catherine Olivier donne pouvoir à Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Hubert Wulfranc donne pouvoir à Monsieur Edouard Bénard, Madame Najia Atif donne pouvoir à Madame Murielle Renaux, Madame Agnès Bonvalet donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Romain Legrand donne pouvoir à Monsieur Didier Quint, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quéruel.

### **Etaient excusés :**

Monsieur Brahim Charafi, Madame Sarah Tessier, Madame Noura Hamiche.

### **Secrétaire de séance :**

Madame Aube Grandfond-Cassius

La France connaît actuellement des taux d'inflation record sur le prix de matières premières alimentaires, industrielles et énergétiques.

S'il est certain que la guerre en Ukraine, déclenchée le 24 février 2022 par Vladimir Poutine, et les sanctions économiques afférentes provoquent une flambée des prix sur les marchés, la pandémie mondiale de Covid-19 qui a débuté au premier trimestre 2020 avait déjà fragilisé l'équilibre entre l'offre et la demande de certains produits, entraînant du même fait une baisse des investissements dans certains secteurs voire même des pénuries.

La conjugaison de ces événements a un impact direct sur les prix des matières premières alimentaires essentielles comme le blé, des matières premières énergétiques comme le gaz et le pétrole nécessaires au quotidien pour se chauffer, se nourrir ou se déplacer et des matières premières indispensables à la production industrielle ou au BTP comme le bois de charpente, le cuivre, l'acier, l'aluminium, le palladium ou le nickel.

L'ensemble de ces produits sont concernés par les appels d'offres émis par les collectivités territoriales afin d'assurer le fonctionnement quotidien du service public local, pour entretenir l'espace public et pour répondre aux besoins des habitants, toujours plus conséquents face à l'augmentation du coût de la vie.

La majorité des appels d'offres dépassent les 30 % les prévisions de prix, ce qui est intenable pour les collectivités.

Les élus du conseil municipal de Saint-Etienne-du-Rouvray s'inquiètent des conséquences financières impactantes de cette inflation sur l'équilibre budgétaire de la commune.

Le gouvernement français doit prendre la mesure de la gravité de la situation pour l'ensemble des collectivités territoriales et envisager une aide à hauteur du taux d'inflation afin de protéger le service public local et les administrés des fluctuations boursières aux conséquences profondes sur la vie quotidienne.

Réuni ce 24 mars 2022, le conseil municipal de Saint-Etienne-du-Rouvray demande formellement au Président de la République de prendre toutes les mesures possibles, financières, législatives ou politiques, pour aider les collectivités territoriales, notamment les communes, à faire face à l'inflation croissante sur le prix des matières premières.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité le vœu, par 32 votes pour.

Pour extrait conforme,  
Le Maire de Saint-Etienne-du-Rouvray

Monsieur Joachim Moyses

Accusé certifié exécutoire

Date d'envoi en préfecture : 29/03/2022

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20220324-lmc126169-AU-1-1

Affiché ou notifié le 29 mars 2022